



## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

### Conseil d'établissement

---

**Date:** 5 septembre 2019  
**Endroit:** Salle de conférence école Paul-Bruchési  
**Heure:** **18h**

---

Présences : Pierre-Yves Bernard, Nicole Gélinas, Marc-André Lahaise, Marie-Mousse Laroche, Laurence Pilon et Julie Blanchette

Personne invitée pour le point service de garde : Erick Lapérière

La nouvelle directrice, Mme Chantal Payette assiste à ce CÉ

Absence : Danielle Charland, , Chantal Bibeau

**1. Ouverture de l'assemblée :**

L'assemblée commence à 18h11.

**2. Vérification du quorum :**

Le quorum est atteint.

**3. Lecture et adoption de l'ordre du jour :**

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

**4. Adoption du procès-verbal du 19 juin 2019 :**

Le procès-verbal est adopté avec quelques modifications.

**5. Mot de la direction :**

La nouvelle directrice, Mme Payette se présente et adresse un mot au conseil d'établissement. Elle mentionne surtout l'importance de l'implication des parents dans la vie scolaire de leur enfant.

**6. Info travaux :**

L'agrandissement temporaire de la cour se fera du côté Chambord. Des questions de sécurité sont soulevées par le CÉ concernant la délimitation entre le trottoir et la rue. Le CÉ convient qu'il est urgent d'avoir un plus grand espace de jeux pour les enfants. Une bande de couleur sera donc apposée sur le trottoir et d'autres démarches seront faites si le personnel de l'école juge cela trop dangereux (mettre des cônes ou des bacs, etc.)

Le nouvel ingénieur du chantier est Javier Chavez Castillo. Il sera présent à l'assemblée générale pour répondre aux questions des parents.

**7. *Projet sur la vaccination contre le VPH***

Maude Dionne conseillère scientifique : projet pour améliorer l'acceptabilité du vaccin.

**8. *Règles de fonctionnement de l'OPP :***

Le cé proposera des règles de fonctionnement de l'OPP à la prochaine assemblée générale. La page facebook est remise en question par le CÉ. Le CÉ propose que les activités de l'OPP soient plutôt publiées sur le site internet de l'école.

**9. *Déroulement de l'assemblée générale du 11 septembre :***

Le CÉ prévoit le déroulement de l'assemblée générale du 11 septembre et répartit les rôles.

**10. *Points divers :***

Les membres du CÉ tiennent à souligner le travail de la présidente sortante.

**11. *Levée de l'assemblée***

L'assemblée est levée à 21h32